



VACCINS, ENTRE ESPOIRS ET SCANDALES

Dossier réalisé par Dominique Balducci, Jacques Brillet, Marylène Cahouet, Maurice Cassier, Bernard Charlier, Jacques Lecoffre, Michèle Olivain, Daniel Rallet, Jean-Louis Viguier

Faire valoir la prévalence de la santé publique sur les droits privés.

Pour gagner contre la pandémie, la vaccination est un enjeu fondamental de santé publique. Chacun en perçoit l'acuité et ressent durement les carences d'accessibilité aux soins, subies au niveau individuel, au niveau de la société et plus largement pour l'ensemble de l'humanité.

Dans ce dossier, Sanofi illustre parfaitement les interrogations et contradictions. Cette entreprise n'a pas découvert de vaccin mais, bénéficiant du crédit impôt-recherche et de subventions pu-

bliques, a pour première priorité de garantir et renforcer les dividendes versés à l'actionnaire quitte à licencier des chercheurs.

Quelle est la hiérarchie des urgences et des priorités ? Comment les États, organisateurs et garants de la santé publique, interviennent-ils ou pas ?

Les vaccins contre le coronavirus sont développés aujourd'hui avec des milliards d'euros d'argent public. Les entreprises pharmaceutiques, après avoir refusé d'investir dans ces vaccins, se l'approprient et décident du prix et de l'offre, prix basé sur ce que le patient ou un pays veut bien payer, excluant de fait les pays les plus pauvres.

au titre de l'accord sur les Aspects des droits de propriétés intellectuelles liées au commerce (ADPIC) devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Elle permettrait de donner des ordres de fabrication de masse de vaccins, en suspendant temporairement non pas la propriété morale mais la production exclusive. Cette possibilité existe dans les accords pourtant si libéraux de Doha.

Solidarité entre les peuples

La crise est loin d'être terminée. Nous devons exiger la garantie d'un accès rapide et abordable aux vaccins, en faisant valoir la prévalence de la santé publique sur les droits privés.

S'il existe une obligation morale de rendre les vaccins et médicaments Covid-19 accessibles, n'oublions pas d'autres pandémies comme le paludisme, la lèpre qui ravagent encore des régions entières... mais pauvres. La solidarité est tout autant sociale qu'internationale. ❖

PAS SEUL-E-S À REVENDIQUER !

« Mettre en place une exemption temporaire sur les brevets, cela ne signifierait en aucun cas priver les innovateurs de quoi que ce soit. C'est comme durant la crise du SIDA ou pendant la guerre, les entreprises toucheront des royalties pour les produits qu'elles fabriquent... »

Dr Gebreyesus, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé

Duplicité politique

Des politiques, comme la présidente de la commission européenne, revendiquent que le vaccin devienne un bien commun, mais refusent catégoriquement, comme le gouvernement français, toute dérogation temporaire aux obligations en matière de brevets

RÉVÉLATEURS DE CRISES

Les vaccins de la Covid-19

Pour obliger le gouvernement à changer de politique en matière de recherche et de production de médicaments, pour promouvoir une réelle démocratie sanitaire, augmentons la pression citoyenne.
Analyse de Maurice Cassier, CNRS, syndiqué SNCS-FSU.

Le développement et le déploiement des vaccins de la Covid révèlent pour la France des situations critiques dans plusieurs domaines :

- le financement insuffisant de la recherche fondamentale pour augmenter l'innovation ;
- les difficultés de mise en œuvre de la stratégie vaccinale et la faiblesse des moyens alloués à la santé publique ;
- l'approvisionnement en vaccins qui dépend du seul pouvoir des firmes qui défendent leur propriété intellectuelle et leur profit, avec les retards de livraisons qui se multiplient et qui hypothèquent le contrôle de l'épidémie.

Décrochage du financement public en France

Tous les économistes de la recherche et de l'innovation en conviennent : les vaccins développés pour la Covid-19 reposent sur une forte implication de la recherche fondamentale du secteur public de recherche et des universités, en collaboration avec des sociétés de biotechnologie et des firmes pharmaceutiques.

Le vaccin Moderna a été développé en coopération avec les chercheurs américains des *National Institutes of Health* (NIH). Le vaccin d'AstraZeneca est issu d'une technologie développée à l'Université d'Oxford. Or, en France, le Conseil d'analyse économique auprès du Premier ministre a mesuré le décrochage du financement public de la recherche en santé, - 28 % entre 2011 et 2018, comparé à l'Allemagne (+ 11 %) et au Royaume-Uni (+ 18 %). De surcroît, la recherche



Pas de profit sur la pandémie.

industrielle de Sanofi, susceptible d'interagir avec le secteur public de recherche, souffre d'un désinvestissement.

Errements et retards

La conduite de la stratégie vaccinale montre plusieurs défaillances. La décision de vacciner en priorité les populations vulnérables, en particulier les EHPAD et les personnes de plus de 75 ans en ville, a pâti du retard de la stratégie initiale « des petits pas », soucieuse de ne pas renforcer les réticences mesurées dans les sondages. Or les spécialistes de la santé publique indiquaient que les taux de vaccination en France sont en général élevés. La progression de l'adhésion de la population avec l'avancée des vaccinations leur donne raison. Mais la confiance croissante à l'égard des vaccins s'est vite heurtée à la gestion de la pénurie des doses qui arrivent

sous-traiter à de multiples opérateurs privés, sans parler de la sous-traitance du plan logistique confiée à McKinsey.

Changer de cap

Il est donc urgent de presser le gouvernement pour qu'il augmente fortement les crédits de la recherche publique en santé, qu'il recrute davantage de jeunes chercheurs, qu'il renforce les moyens de la santé publique, qu'il reprenne la main sur la production des vaccins en suspendant les brevets, en coordonnant directement les sites industriels, en créant des établissements publics de production. Il faut encore promouvoir une démocratie sanitaire avec les professionnels de santé, les patients, la Sécurité sociale, les syndicats. Pour tout cela, les mobilisations collectives sont décisives. Le 7 avril, ce sera la journée de mobilisation de l'Initiative Citoyenne Européenne « Pas de Profits sur la Pandémie »⁽¹⁾.

(1) www.fsu.fr

ÇA NE « PASS » PAS !

L'idée fait son chemin : la commission européenne planche sur une certification commune pour faciliter les déplacements, la France réfléchit à un « pass sanitaire » permettant, par exemple, d'aller dans les cinémas, restaurants, salles de sport... Subordonner à une vaccination non obligatoire, la possibilité d'accéder à telle ou telle prestation, est totalement incohérent. Mesure inquiétante puisqu'elle introduirait une discrimination entre vaccinés et non vaccinés. Alors que tout le monde n'a pas accès aux vaccins du fait de la pénurie, d'une organisation chaotique et, pour beaucoup, de la difficulté d'accès à l'inscription puis aux centres dédiés, on s'acheminerait vers une société à deux vitesses. Se posent ainsi les questions de l'égalité entre les citoyens et des restrictions de liberté.

BIG PHARMA

L'URGENCE D'UNE ALTERNATIVE

Créer un pôle public du médicament

La crise sanitaire remet en question le modèle de production des médicaments et des produits de santé par le secteur marchand. La pandémie est un révélateur de la politique libérale destructrice menée depuis des années contre le système de santé en France et dans le monde. La reprise en main par l'État de la production et de la distribution des médicaments s'impose.

Depuis plusieurs années, la pénurie de médicaments s'accroît en France. En 2020, l'ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament) a signalé 3 200 ruptures et tensions concernant toutes les catégories de médicaments : des antibiotiques aux traitements utilisés contre le VIH, les cancers, les vaccins (le BCG par exemple)... Cette situation est le résultat d'une délocalisation systématique des entreprises en Asie pour réduire les coûts salariaux. Le médicament est devenu une marchandise soumise à l'offre et à la demande et aux profits. L'industrie pharmaceutique néglige les marchés non rentables même s'il s'agit de molécules indispensables à la santé.

Comment en est-on arrivé là ?

L'industrie pharmaceutique est le secteur le plus « financiarisé » au monde. Alors que les chimistes et les biologistes dirigeaient auparavant ces entreprises, depuis 2005, la stratégie industrielle appartient aux financiers pour qui il s'agit d'occuper les parts de marché et répondre aux demandes des actionnaires. Ainsi, entre 1999 et 2017, le chiffre d'affaires des onze plus gros laboratoires a été multiplié par deux (395 milliards en 2017), à l'instar de Sanofi qui a versé 4 milliards d'euros de dividendes à ses actionnaires en 2020. Dans le même temps, le groupe supprime 400 emplois dans le secteur Recherche dans le Val-de-Marne alors qu'il bénéficie du Crédit d'impôt recherche (CIR) de



© Kadmy / AdobeStock

150 millions par an soit 1,5 milliard en dix ans !

Les produits de santé doivent devenir « un bien public mondial »

L'absence de politique publique en matière de produits médicaux (manque de masques, de blouses de gel, de tests, de respirateurs, aujourd'hui de vaccins) nuit lourdement à l'efficacité de la lutte contre la pandémie. Il est insupportable que la santé dépende des choix financiers de quelques grandes entreprises. La création

d'un pôle public s'impose pour retrouver notre souveraineté en maîtrisant la recherche, la production et la diffusion des médicaments essentiels. Ce pôle public du médicament devra se doter d'outils que le gouvernement actuel refuse d'utiliser : le recours à la licence d'office, l'utilisation des pharmacies centrales des Armées et de l'Assistance Publique, la réquisition des laboratoires privés. Il doit permettre que la démocratie et la transparence s'exercent en mettant en place des structures dédiées et

Fonds publics pour produire des biens communs.

s'inscrire dans le cadre d'une politique de coopération au niveau européen voire mondial pour en finir avec les rapports de domination entre les pays riches et les pays pauvres.

Cette proposition est portée par de nombreux acteurs politiques, associatifs et syndicaux depuis plusieurs années. C'est un mandat de la FSU. Nous devons avec nos partenaires lui donner corps pour qu'il devienne une revendication partagée par les Français-e-s. ❖

NO PROFIT ON PANDEMIC UE

Une coalition européenne d'ONG, de syndicats, de politiques, d'experts... a lancé le 30 novembre 2020 une initiative citoyenne. Leur objectif est de mobiliser **1 million de signatures** d'au moins sept pays européens d'ici le mois de mai 2022 pour convaincre la commission européenne de prendre des mesures pour garantir un accès équitable aux vaccins et autres traitements et empêcher qu'ils ne deviennent sources de profits indécents pour l'industrie pharmaceutique.

Signez et faites signer : <https://eci.ec.europa.eu/015/public/#/screen/home>
ou <https://fsu.fr/campagne-vaccins-pas-de-profits-sur-la-pandemie>

UN ENJEU MONDIAL

La vaccination accessible partout

L'essentiel de la lutte contre la diffusion de la Covid-19 et son cortège de drames se joue sur le terrain de la vaccination. C'est le seul chemin pour entrevoir « la sortie du tunnel » et la possibilité d'un « après » débarrassé des mesures contraignantes portant atteinte à la vie elle-même.

L'espoir suscité résonne à l'unisson aux quatre coins du monde que le virus a percutés sans ménagement. Il n'est permis que si l'ensemble de la population mondiale trouve, par la vaccination, une immunité suffisante pour éviter l'émergence et la propagation de variants qui pourraient en briser net l'efficacité. On mesure ainsi l'urgence d'un processus vaccinal international qui n'oublie personne.

Au bilan des 200 millions de doses administrées fin février, le secrétaire général de l'ONU notait avec inquiétude que 130 pays n'en avaient reçu aucune et que dix pays seulement comptabilisaient 75 % des injections ; les pays du G7, qui n'hébergent que 10 % de la population mondiale, en ont réalisé 45 % ! Cette inégalité d'accès



© DK / AdobeStock

aux vaccins se double de disparités énormes selon les pays. Le cynisme est même atteint quand Israël refuse l'entrée de milliers de vaccins dans la bande de Gaza,

enclave palestinienne de deux millions d'habitants... Si l'accélération de la vaccination permet d'afficher à la mi-mars un nombre de doses administrées dépassant

les 400 millions (19/03, *Le Monde*), il demeure toujours autant d'injustices !

Devant l'exhortation de l'OMS à sortir du nationalisme vaccinal, des engagements en faveur d'une meilleure répartition des doses avec les pays pauvres ont été pris au sommet du G7 du 19 février 2021. Ils n'ont, pour l'heure, que peu de traduction. La démultiplication de la production des vaccins reste l'obstacle à franchir ! Pour prendre la pandémie de vitesse, il faut d'urgence permettre l'accès aux brevets et faire cesser la course aux profits.

S'impose également la vigilance pour que, dans chaque pays, France comprise, la répartition ne conduise pas à des privilèges ou abandons qui vont d'ailleurs souvent de pair... ♦

POUR CHANGER LA DONNE

La FSU agit

Lorsque l'enjeu sanitaire est planétaire, toutes les forces doivent converger et être mises en commun afin d'éradiquer au plus vite cette pandémie. Nous avons tous droit à la santé.

Aux côtés d'autres organisations syndicales, de partis politiques et d'associations, la FSU est

engagée dans une campagne en faveur des vaccins pour toutes et tous. Elle agit « pour que la re-

cherche publique ait les moyens suffisants pour mettre au point les vaccins et ainsi faire échec à la pénurie, à la marchandisation en cours et aux inégalités qu'elle engendre à travers le monde. Cela passe notamment par la mobilisation de tous les moyens de production possibles pour leur fabrication. Cela confirme la revendication de la FSU d'un pôle public du médicament ». (CDFN 3/02/21)

Pour donner corps à ces objectifs, il est nécessaire d'approfondir les processus et les étapes de transformation de l'existant. En amont de la préparation du congrès FSU 2022, et dans le cadre des collectifs qui portent cette volonté de transformation, les retraité-e-s avec les actifs doivent impulser débats, conférences, actions.

Dans l'immédiat, une démarche à faire : signer la pétition citoyenne « Pas de profits pour la pandémie » sur le site FSU/actions-campagnes : <https://fsu.fr/campagne-vaccins-pas-de-profits-sur-la-pandemie> ♦



« C'est dans la rue que ça s'passe ».

© DR